



**L'ÉQUIPE D'ANAPEDYS  
VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE  
ANNÉE 2021**

## **AMÉNAGEMENT AUX EXAMENS**

Le BO du 17 décembre confirme les nouvelles dispositions pour les aménagements aux examens. Les nouveaux dossiers doivent vous être donnés par les chefs d'établissements.

Lien vers le BO 48 du 17 décembre

<https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo48/MENE2029766D.htm>

Lien vers le flash info spécial aménagements aux examens.

<https://drive.google.com/file/d/1X9uOdXPOno9H0xBPdIWp359j8qv5fBMp/view?usp=sharing>

En résumé les candidats aux examens ou concours de l'enseignement scolaire qui disposent d'un plan d'accompagnement personnalisé au titre d'un trouble du neuro-développement peuvent bénéficier d'aménagements et adaptations en cohérence avec les mesures pédagogiques mises en œuvre dans le cadre du plan d'accompagnement personnalisé, sans obligation de solliciter un nouvel avis médical. Les demandes doivent être transmises à l'autorité administrative compétente dans les délais prévus.

Si les demandes d'aménagements sont différentes des aménagements prévus dans le cadre scolaire, les candidats ne pourront pas bénéficier de la procédure dérogatoire et devront motiver leurs demandes.

## LE GRENELLE DE L'ÉDUCATION

Le Grenelle de l'Éducation a été lancé par Jean-Michel Blanquer, le jeudi 22 octobre et se poursuivra jusqu'en février 2021 en s'appuyant sur la contribution de toutes les parties prenantes : personnels de l'éducation, parents d'élèves, syndicats et société civile.

Les thématiques abordées sont : Revalorisation, formation, parcours professionnels, numérique éducatif, ressources humaines de proximité, santé au travail.

Le Grenelle de l'Éducation comprend trois dispositifs qui vont se nourrir mutuellement :

1. Un dialogue social entamé avec les syndicats depuis septembre 2020,
2. Une concertation large avec la société civile,
3. Des apports d'experts et des retours d'expérience.

Ces trois dispositifs ont pour objectif d'aboutir à des propositions concrètes qui seront débattues lors de la Conférence du Grenelle en février 2021, et qui s'inscriront dans une logique pluriannuelle, articulée autour de trois leviers d'amélioration de notre système éducatif :

- Une meilleure reconnaissance des personnels de l'éducation nationale ;

- Une coopération plus affirmée pour renforcer l'esprit d'équipe, la collégialité et la solidarité entre les différentes parties prenantes de la communauté éducative ;
- Une plus grande ouverture du système éducatif afin de mieux adapter les structures à leur environnement en interrogeant l'autonomie des établissements, la fluidité des parcours, et le rôle du numérique au sein de l'École.

Parmi les ateliers proposés, l'atelier numérique devra permettre de questionner les usages du numérique par les enseignants, les élèves et leurs familles.

- Quelles sont les pratiques pour lesquelles les outils, les supports, les ressources, les services numériques apportent une plus-value aux apprentissages ?
- Quelles sont les limites de ces usages numériques ?
- Quels impacts ont-ils sur les relations avec les élèves et les familles ?
- Comment réguler ces usages que ce soit dans le cadre scolaire (de la maternelle au lycée) ou celui du cadre personnel de l'élève ou de l'enseignant ?
- Sylvie Plamont Lepetit

## TÉMOIGNAGE

### DAMIEN SEGUIN SKIPPER

Le skipper handisport, Damien Seguin, participe au vendée globe. Il sera le



Photo de l'article de APICIL

premier skipper en situation de handicap à participer à cette course mythique, un tour du monde en solitaire et sans assistance. Il est, actuellement 3<sup>ième</sup> au classement.

Quelques mots de Damien tiré de l'article de APICIL publié le 03/11/2020.

Triple médaillé aux jeux paralympique il déclare : « on a tous le droit de rêver grand ! »

Quand on l'interroge plus précisément sur son message aux jeunes souffrant de handicap, il s'adresse notamment à l'entourage de ces derniers. « Tous les gamins, avec ou sans handicap, ont les mêmes aspirations, les mêmes rêves, C'est souvent l'entourage, familial ou autre, qui transforme la différence en handicap. Je n'ai de leçon à donner à personne mais c'est parce que ma famille ne m'a jamais mis de barrière, qu'elle m'a toujours encouragé à faire ce que je voulais faire, que j'ai pu en arriver là. »...

« Nous vivons dans une société qui a tendance à normer beaucoup de choses, comment on doit faire du vélo, comment on doit être à l'école, etc. mais accepter la différence, c'est accepter que les choses soient parfois faites différemment. Or, il y a toujours plusieurs moyens d'atteindre un objectif, même les plus grands ».

« Endosser un rôle de porte-parole n'a jamais été mon objectif mais j'ai réalisé qu'en tant que sportif de haut niveau, nous sommes des vitrines pour tous ces gamins qui rêvent et nous nous devons de véhiculer un message positif. J'ai ouvert beaucoup de portes pour en arriver là, mon combat c'est qu'elles ne se ferment pas derrière moi. »

info de Sylvie Plamont lepetit

## Formation initiale pour les enseignants

Le journal officiel du 18 décembre publie le cahier des charges concernant la formation initiale des futurs enseignants de l'Education Nationale.

Pour la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers la durée de la formation est au moins égale à 25 h soit 5 jours sur l'ensemble de la formation. *C'est bien peu mais cela a le mérite d'exister.*

Dans les compétences on trouve :

- Les informations sur les dispositifs mis en place pour les élèves à besoins particuliers (PAP, PPS, PAI) et les structures ULIS, SEGPA, établissements médico-social... *Peut-être n'entendrons-nous plus le « je ne connais pas ».*
- Comment appréhender les répercussions sur les apprentissages des différents troubles et difficultés ? *Peut-être n'entendrons-nous plus le « je ne savais pas ».*
- Les informations sur les parcours de formation et d'orientation des élèves à besoins particuliers.
- Comment faire vivre la co-éducation en tenant compte de l'expérience des familles ? *Peut-être n'entendrons-nous plus le « vous n'êtes pas compétent ».*
- Comment coopérer et collaborer avec l'ensemble des partenaires.
- Comment identifier les besoins des élèves pour construire les réponses didactiques et pédagogiques ? *Peut-être n'entendrons-nous plus le « je ne sais pas faire ».*

Lien vers le JO

<http://www.versunecoleinclusive.fr/wp-content/uploads/2020/12/JO-18-decembre-20.pdf>

Lien vers le tableau des compétences.

<http://www.versunecoleinclusive.fr/category/reperes/reperes-bo/Amandine>

info de Saadia Ait-Abed

## Les différents financements pour le suivi en ergothérapie.

Amandine Verne, ergothérapeute libérale, vous propose un répertoire des possibilités pour une aide financière dans le suivi en ergothérapie.

Nous vous indiquons quelques exemples.

La MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) ou MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) selon les régions, certains Conseils Régionaux beaucoup de mutuelles santé comme la MGEN, MSA, AXA, ... à voir avec vos mutuelles, certains comités d'entreprises privés, le PCO (Plateforme de

Coordination et d'Orientation), la sécurité sociale de la SNCF ou des militaires, le fond social des établissements...

Pour connaître tous les organismes susceptibles de vous fournir une aide financière voir le lien ci-dessous.

<https://ergotherapeute-aix-en-provence.com/wp-content/uploads/2016/11/les-differents-financements-possibles-en-ergotherapie-2020.pdf>